



Québec 

LE CIRCUIT DES MURALES

PRÉSENTATION DU PROJET



MRC ^{DES}
Chenaux
SI PROCHES

PLAN DU DOCUMENT

1. Mise en contexte du Circuit des murales
2. Présentation du projet et objectifs
3. Lieux choisis
4. Condition de participation
5. Budget et échéancier

I. MISE EN CONTEXTE

- Comptant 19278 habitants (2021), la MRC des Chenaux présente tous les avantages de la nature et des grands espaces, tout en étant à proximité des centres urbains de Trois-Rivières et de Québec, et des services qu'ils offrent. C'est un territoire en plein développement, où la population est tissée serrée.
- La MRC des Chenaux a depuis longtemps pris la décision d'appuyer la culture de son territoire. En 2004 la MRC a adhéré au réseau *Villes et villages d'art et de patrimoine*, ce qui a permis l'embauche d'une ressource dédiée exclusivement au développement culture de son territoire. Elle a adopté en 2006 sa Politique culturelle et en est à son cinquième plan d'action triennal (2020-2022). La MRC veut ainsi affirmer son désir de participer à la vitalité locale, en appuyant le milieu culturel. La venue d'art public extérieur sur le territoire de la MRC des Chenaux vise à aménager les espaces publics pour que la population s'y sente bien et accroître la visibilité des artistes de talents qui l'habitent.

2. PRÉSENTATION DU PROJET ET OBJECTIFS

Développer et créer une murale extérieure en harmonie avec le lieu qui l'occupe. L'œuvre doit être une peinture murale, figurative, en lien avec l'essence de la MRC des Chenaux et avec l'endroit où elle sera installée.

En lien avec la Politique culturelle de la MRC des Chenaux et de son Plan d'action, les objectifs poursuivis par ce projet sont :

- De soutenir les artistes Chenaloises et Chenalois et de mettre en valeur leur talent
- De mettre en valeur des lieux touristiques du territoire de la MRC des Chenaux
- Embellir les espaces publics et les installations à caractère culturel ou touristique
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des Chenaloises et Chenalois
- Contribuer au rayonnement de la culture de la MRC des Chenaux
- Enrichir le patrimoine artistique public
- Assurer le leadership de la MRC des Chenaux par une plus grande visibilité de la culture



3. LIEUX CHOISIS



LE HANGAR À BATISCAN



LA HALTE DESJARDINS À SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN

[Dossier photos reçu ici](#)



LE CENTRE GEORGE- SÉVIGNY À SAINT-LUC-DE- VINCENES

4. CONDITION DE PARTICIPATION

- Une formation en art mural sera offerte aux artistes sélectionné-es. Cette formation, d'une durée de 7 h, sera donnée le 9 décembre 2021 par MU, un organisme dont la mission est d'éduquer la population à l'importance de l'art dans l'espace public, en réalisant des murales ancrées dans la communauté. Les artistes qui présentent un projet pour le Circuit des murales s'engagent à être présents lors de cette formation.
https://www.culturemauricie.ca/show.php?id=437544/production_de_murales_exterieures_*complet* (des places ont été réservées).

5. BUDGET DÉTAILLÉ

15 000\$

Entièreté des
coûts liés à
l'œuvre

Honoraires pour la conception

Croquis et modélisation

Coûts de réalisation

Consultations professionnelles

Traitement des matériaux pour assurer leur résistance aux intempéries et aux graffitis

Frais de création du dossier de l'oeuvre et des droits d'auteurs

Assurances et déplacements

Vidéo expliquant les différentes étapes de création d'une durée approximative de quatre minutes

ÉCHÉANCIER

Appel de candidatures	18 octobre 2021
Date limite pour le dépôt des candidatures	12 novembre 2021 à 23h59.
Sélection des 3 artistes	26 novembre 2021
Formation des artistes avec Culture Mauricie	9 décembre 2021
Préparation des concepts par les 3 artistes	Janvier 2022
Présentation des concepts au comité Murales	Février 2022
Approbation des concepts et révision si nécessaire	Mars 2022
Conception, création et réalisation des Murales	4 avril 2022
Inauguration des Murales	Juin 2022



PERSONNE CONTACT

ÉLYSE MARCHAND, TOURISMECULTURE@MRCDESCHENAUX.CA, 819 840-0704 POSTE 2205